



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 24 mars 2022

Délibération n°22C/03/03 - annule et remplace la précédente due à une erreur matérielle

Date de convocation :	Nombre de conseillers	
18 mars 2022	Statutaires : 77 En exercice : 77	Présents : 52
Date de publication :		Pouvoirs : 11
30 mars 2022		Votants : 63

Objet : Comptes financiers uniques 2021 des budgets annexes : Recyclerie, Zones d'Argenlieu et autres, et Aire d'Accueil des Gens du Voyage

L'an deux mil vingt-deux, le 24 mars, le conseil communautaire de la communauté de communes du Plateau Picard, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes du Plessier sur Saint-Just, sous la présidence de Frans DESMEDT.

Étaient présents :

MM AUDEFROY Xavier (suppléant de M. GIGNON Christophe), BALTZ Jean-Paul, MME BARTHE Isabelle, MM BIZET Régis, BONNEMENT Julien, MME BRUNET Laurette, MM CANDELOT Bertrand, CARRE Christophe, MME DA SILVA Isabelle, MM DE BEULE Olivier, DENEUFBOURG Xavier, DEWAELE Bernard, DOISY Hubert, MME DOLLEZ Colette, MM DUBOUIL Bernard, DUPONT Didier, MMES ERCOLANO Magali, FERNANDES Guylaine, FLANDRIN Joséane, MM FLOUR Denis, FOURNIER Alain, FRION Arnaud (suppléant de M. GREVIN Régis), GONTARCZYK Guy, GOURDOU Jean-Pierre, HENNON Jean-Louis, HOEDT Jean-Michel, MME LACOMBE Isabelle, MM LAMOTTE Pascal (suppléant de M. WELLCAN Pierre), LEDENT Didier, LEFEVRE Philippe, LEFEVRE François, LEFEVRE Jean-Charles, MERLIN Bernard, MMES MOKRI Djamila, MORLIGHEM Monique, MM NAVARRO Julien, NEGI Michaël, PAUCELLIER Hervé, POINSARD Cédric, RENAUX André, SAINTE-BEUVE Nicolas, SCHNEIDER Christian (suppléant de M. WINDERICKX Jean-Luc), SOETAERT Francis, MME SOUDET Sylvie, MM THEOPHILE Pascal, VALOIS Eric, MMES VAN DE WEGHE Elisabeth, VASSEUR Lydie, VERLEYE Eliane, VERMEULEN Christèle, VINCENT Jocelyne (suppléante de M. MATTE Xavier), M. WAFFELAERT Eric,

Soit 52 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de ce point.

Étaient excusés : MM COULON Olivier, MATTE Xavier, MICHEL Thierry.

Étaient absents : MMES BONNET Catherine, BOULAS-DRETZ Sandrine, MM BOURGEOIS Jérôme, CONVERS Patrick, DESMEDT Frans, MME DUPONT Stéphanie, MM FARCE Philippe,

FONTAINE Patrice, GESBERT Laurent, MME GRIGNON-PONCE Véronique, MM HAMOT Bertrand, MOONEN Thierry, VAUCHELLE Patrick.

Ont donné procuration :

M. BOURGETEAU Pascal (Saint-Just-en-Chaussée) à MME BRUNET Laurette (Saint-Just-en-Chaussée),
MME BOURGOIN Martine (Saint-Just-en-Chaussée) à MME FERNANDES Guylaine (Saint-Just-en-Chaussée),
M. COULON Olivier (Fournival) à MME VERLEYE Eliane (Quinquempoix),
MME DELAMARRE Béatrice (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DUBOUIL Bernard (Saint-Just-en-Chaussée),
M. LEBRUN Alain (Saint-Martin aux Bois) à M. FLOUR Denis (Maignelay-Montigny),
MME LEQUEN Astride (Avrechy) à M. LEFEVRE Jean-Charles (Avrechy),
M. MATRON Matthias (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DUBOUIL Bernard (Saint-Just-en-Chaussée),
M. MICHEL Thierry (La Neuville-Roy) à M. LEFEBVRE Philippe (La Neuville-Roy),
M. PETIT Jean-Luc (Maignelay-Montigny) à M. FLOUR Denis (Maignelay-Montigny),
MME WALLON Christine (Maignelay-Montigny) à M. NAVARRON Julien (Maignelay-Montigny),
M. WARME Philippe (Montgérain) à M. DEWAELE Bernard (Coivrel).

Ont été élus secrétaires de séance : M. THEOPHILE Pascal et MME DA SILVA Isabelle

Le président Frans DESMEDT demande au doyen de l'assemblée, Didier LEDENT, d'assurer la présidence de séance pour ce point.

La communauté de communes a été retenue par l'Etat pour expérimenter la mise en place du Compte Financier Unique (CFU) pour la période 2020-2023. Le changement de référentiel comptable de la M14 à la M57, nécessaire à la mise en œuvre du CFU, a été réalisé en 2020. Cette année, le CFU est donc élaboré à titre expérimental conjointement avec le comptable de la DGFIP pour présenter une information financière rationalisée et simplifiée. Dans un seul document sont désormais regroupées les données d'exécution budgétaire et les données patrimoniales. L'adoption des 2 documents existants jusqu'à présent (compte administratif et compte de gestion) n'est donc plus nécessaire.

Le Conseil,

Réuni sous la présidence de M. Didier LEDENT, délibérant sur le compte financier unique des budgets annexes de l'exercice 2021, dressé par M. Frans DESMEDT, président de la communauté de communes ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2016 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu la convention, signée le 30 décembre 2019, adoptant la nomenclature budgétaire et comptable M57 à partir de l'exercice 2020 ;

Considérant qu'il s'agit de la première année d'édition des comptes financiers uniques et du caractère provisoire des maquettes fournies ;

Considérant que l'ensemble des étapes du processus de dématérialisation et d'échanges entre le service de gestion comptable de Saint Just en Chaussée ont été réalisées ; Sur proposition du président, après en avoir délibéré,

DONNE ACTE de la présentation des comptes financiers uniques 2021, lesquels peuvent se résumer ainsi :

A. BUDGET ANNEXE DE LA RECYCLERIE

Section de fonctionnement

Chap	Dépenses	160 369,67 €	Pour	Contre	Abstention
011	Charges à caractère général	17 837,88 €	63	0	0
012	Charges de personnel	142 531,79 €	63	0	0
014	Atténuation de produits	- €			
65	Autres charges de gestion courante	- €			
66	Charges financières	- €			
67	Charges exceptionnelles	- €			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €			

Chap	Recettes	160 369,67€	Pour	Contre	Abstention
013	Atténuation de charges	- €	63	0	0
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	42 910,60 €	63	0	0
73	Impôts et taxes	- €			
74	Dotations, subventions et participations	117 459,07 €	63	0	0
75	Autres produits de gestion courante	- €			
77	Produits exceptionnels	- €			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €			

Résultat (€)	De l'exercice	Résultat reporté	Résultat cumulé
Dépenses	160 369,67€		
Recettes	160 369,67 €	0	0
Solde d'exécution	0		

Section d'investissement : Néant

RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE :

Section investissement	0 €
Section fonctionnement	0 €
Excédent global de clôture :	0 €

Considérant le résultat de fonctionnement 2021, il n'y a pas de reprise de résultat au budget primitif 2021.

B. BUDGET ANNEXE ZONES D'ARGENLIEU ET AUTRES

Section de fonctionnement

Chap	Dépenses	1 501 149,80 €	Pour	Contre	Abstention
011	Charges à caractère général	37 881,18 €	63	0	0
012	Charges de personnel	- €			
65	Autres charges de gestion courante	34 872,34 €	63	0	0
66	Charges financières	- €			
67	Charges exceptionnelles	- €			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 428 396,28 €	63	0	0

Chap	Recettes	1 501 149,80 €	Pour	Contre	Abstention
013	Atténuation de charges	- €			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	245 999,00€	63	0	0
73	Impôts et taxes	- €	63	0	0
74	Dotations, subventions et participations	- €	63	0	0
75	Autres produits de gestion courante	127,60€	63	0	0
77	Produits exceptionnels	- €	63	0	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 255 023,20€	63	0	0

Résultat (€)	De l'exercice	Résultat reporté	Résultat cumulé
Dépenses	1 501 149,80 €		
Recettes	1 501 149,80 €	364 904,21 €	364 904,21 €
Solde d'exécution	-		

Section d'investissement

	Dépenses	Recettes	Pour	Contre	Abstention
Opérations équipement	- €	- €			
Opérations financières	- €	- €			
Opérations ordre	1 255 023,20 €	1 428 396,28 €	63	0	0
Opération pour compte de tiers	- €	- €			
Opération patrimoniales	- €	- €			

TOTAL	1 255 023,20 €	1 428 396,28 €	63	0	0
RESULTAT EXERCICE		173 373,08 €	63	0	0
Résultat reporté	1 428 396,28 €		63	0	0
RESULTAT CUMULE	1 255 023,20 €		63	0	0
Restes à Réaliser	- €				
Solde d'exécution	- 1 255 023,20 €		63	0	0

RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE :

Section investissement	-1 255 023,20 €
Section fonctionnement	364 904,21 €
Déficit global de clôture :	890 118,99 €

Considérant le résultat de l'exercice 2021, le conseil décide de reprendre au budget 2022 les résultats ainsi qu'il suit :

-au 001 (dépenses d'investissement) :	1 255 023,20 €
-au 002 (recettes de fonctionnement) :	364 904,21 €

C. BUDGET ANNEXE GENS DU VOYAGE

Section de fonctionnement :

Chap	Dépenses	19 878,51€	Pour	Contre	Abstention
011	Charges à caractère général	9 534,13 €	63	0	0
012	Charges de personnel	- €			
014	Atténuation de produit	- €			
65	Autres charges de gestion courante	1 438,85 €	63	0	0
66	Charges financières	8 905,53 €	63	0	0
67	Charges exceptionnelles	- €			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €			

Chap	Recettes	45 884,37€	Pour	Contre	Abstention
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	- €			
74	Dotations, subventions et participations	44 768,25 €	63	0	0
75	Autres produits de gestion courante	0,06 €	63	0	0
77	Produits exceptionnels	1 116,06 €	63	0	0

Résultat (€)	De l'exercice	Résultat reporté	Résultat cumulé
Dépenses	19 878,51 €		
Recettes	45 884,37 €	0 €	0 €
Solde d'exécution	26 005,86 €		

Section d'investissement

	Dépenses	Recettes	Pour	Contre	Abstention
Opérations équipement		21 340,00 €	63	0	0
Opérations financières	26 005,86 €	267 771,12 €	63	0	0
Opérations ordre		- €			
Opération pour compte de tiers		- €			
Opération patrimoniales		- €			
TOTAL	26 005,86 €	289 111,12 €	63	0	0
RESULTAT EXERCICE		263 105,26 €	63	0	0
Résultat reporté (dépenses Investissements)	289 111,12 €		63	0	0
RESULTAT CUMULE	26 005,86 €		63	0	0
Restes à Réaliser					
Solde d'exécution	- 26 005,86 €		63	0	0

RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE :

Section investissement -26 005,86 €
Section fonctionnement 26 005,86 €

Résultat global de clôture : 0 €

Considérant le résultat de l'exercice 2021,

Le Conseil,

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser ;

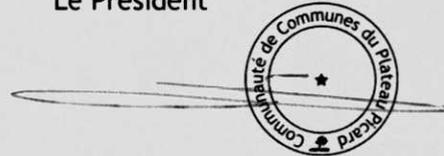
ARRETE les résultats définitifs tels qu'ils viennent d'être résumés ;

DECIDE d'affecter les résultats de clôture de l'exercice 2021 au budget primitif pour 2022, ainsi qu'il suit :

- **-26 005,86 € du résultat d'investissement** sont reportés en dépenses d'investissement (déficit au 001)
- **26 005,86 € du résultat de fonctionnement** sont affectés comme suit :
 - o **26 005,86 €** sont affectés **au besoin de financement de la section d'investissement** (titre à émettre au 1068)

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,

Le Président



Frans DESMEDT

Acte publié ou notifié le 30 mars 2022